

COMPTE RENDU DU CHS-CT DU 3 mai 2019

Ordre du jour :

- 01 – Présentation du rapport annuel du Médecin de Prévention,
- 02 – Présentation de la refonte du guide de prévention de l’amiante bâtementaire,
- 03 – Présentation par l’ISST de l’évolution de la réglementation concernant le radon,
- 04 – Projet de visite de sites,
- 05 – Examen des consignations portées sur les registres Santé et sécurité et compte-rendu de l’exercice d’évacuation (si nécessaire),
- 06 – Examen des déclarations d’accidents et fiches de signalement d’agression,
- 07 – Questions diverses

Suite et fin du CHSCT du 2 avril 2019, où nous avons pu décliner les sept derniers points à l’ordre du jour.

La séance a débuté à 9h par la lecture d’une liminaire de la part de FO, et d’une de la part CGT (que vous trouverez en annexe), auxquelles la présidente nous a apporté des réponses que nous jugeons inadaptées.

Nous sommes passé à l’approbation du procès verbal du 11 septembre 2018, où FO, Solidaires et CFDT ont voté pour, et la CGT c’est abstenu. (4 Pour, 1 Abstention).

L’ISST (Inspectrice Santé Sécurité au Travail) a ensuite présenté la refonte du guide de prévention de l’amiante bâtementaire à l’aide d’un diaporama, et elle fit de même pour la réglementation concernant le Radon.

Nous avons aussi voté pour le bilan du SSCT 2018 où FO, Solidaires et CFDT/CFTC ont voté pour, et la CGT c’est abstenu. (4 Pour, 1 Abstention).

Comme à chaque fois nous avons terminé la séance par des questions diverses et comme à chaque fois nous attendons encore des réponses claires de la part de la présidente.

On nous répond régulièrement (la Direction) qu’il n’y a pas de stress au travail, ni de souffrance des agents dans l’exercice de leurs missions.

Pourtant **les résultats de l’observatoire interne 2018 publiés** sur Ulysse le 24 avril, montrent une situation très difficile pour les agents.

En effet, les agents décrivent **des réformes trop rapides, un manque de communication de notre administration vers les agents ainsi qu'une vision de l'avenir de plus en plus incertain.**

Aucune perspective et charge de travail sont les deux principaux facteurs de stress pour nos collègues.

Mais à cela, Directrice nous répond qu'il faut voir les conditions de réalisation de cette enquête et que cette enquête fera l'objet d'une communication en CT... Pour nous dire que tout va bien il n'y a jamais de problème, tous les arguments sont bons, mais pour ouvrir les yeux sur les situations difficiles des agents au quotidien, les enquêtes de la DGFIP, les résultats sont critiquables, voir attaquant... Un comble.

Quand on demande aux agents « **Quels sont les 3 points selon lesquels il faut agir en priorité au sein de la DGFIP dans les mois à venir ?** », les réponses sont claires : La rémunération, **les conditions de travail** et les possibilités d'évolution...

Ouvrons les yeux et répondons collectivement à l'appel le 9 mai. Ensemble montrons notre opposition aux projets de casse de nos métiers et de nos conditions de travail.

La délégation CGT : F. Lavillard, A. Zanga, AG Fabry (expert).



BULLETIN D'ADHESION



NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : OUI NON



Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr
Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>